

**ET LE MIDI DE LA FRANCE
PENDANT
LES MOIS DE NOVEMBRE
ET DÉCEMBRE 1822**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649629978

Et Le Midi De La France Pendant Les Mois De Novembre Et Décembre 1822 by A. Thiers

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

A. THIERS

**ET LE MIDI DE LA FRANCE
PENDANT
LES MOIS DE NOVEMBRE
ET DÉCEMBRE 1822**

LES
PYRÉNÉES

ET
LE MIDI DE LA FRANCE,

PENDANT LES MOIS DE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE
1822.

PAR A. THIERS.



A PARIS,
CHEZ PONTHEU, LIBRAIRE,
PALAIS-ROYAL, GALERIE DE BOIS, N° 252.

1823.

LES PYRÉNÉES

ET

LE MIDI DE LA FRANCE.

I.

Le Passeport.

PARTI de Paris en octobre 1822, avec le projet de visiter les deux grandes enceintes de montagnes qui bordent notre France, je m'étais promis de recueillir des notes sur les pays que j'allais parcourir. Quelque grand que soit le spectacle des Alpes, quelque touchante que soit la vue d'un peuple sage, éclairé et réellement libre, j'ai cru devoir garder pour moi les émotions que j'avais éprouvées. Mais transporté bientôt au milieu des Pyrénées, témoin des mouvemens qui ont lieu sur notre frontière, des inquiétés de nos provinces méridionales et des der-

nières défaites de la régence d'Urgel, j'ai cru pouvoir fournir quelques détails intéressans sur des lieux et des hommes dont on s'occupe aujourd'hui sans les connaître assez.

Je voudrais bien, sans plus de retard, me porter tout de suite à Perpignan ou dans la Cerdagne, et montrer au lecteur ces moines, ces guérillas, ce peuple enfin si pittoresque, et qui ressemble à une migration d'Asiatiques au milieu des Européens; mais la police ne permet pas d'aller si vite, et je ne puis m'empêcher de faire connaître d'abord les agrémens et les commodités du passeport, la facilité du *visa* et l'urbanité de nos officiers de police. Je ne suis pas de ces ingrats qui médisent de la civilisation au milieu de ses bienfaits; j'admire comme un autre ces communications si rapides, préparées à tous les instans et pour le service de tous. Mais la marche de la civilisation sert autant la police que la liberté; et, si elle nous donne, à nous sujets, les *malle-postes*, elle donne au pou-

voir les *télégraphes*. Rien n'est plus beau sans doute que de voir, à l'instant où l'on part, des courriers vous devancer au loin pour avertir vos amis, et les appeler sur le point où vous voulez les rencontrer; de trouver des diligences douces et rapides toujours prêtes à vous recevoir, et le gouvernement, si soigneux de la tranquillité de ses sujets, vous offrir des passeports, dans lesquels il est enjoint à toutes autorités civiles et militaires de vous accorder aide et protection.

J'en conviens, on n'a pas tout cela dans les bois; mais ces courriers si officieux seront-ils bien discrets? ce papier qu'ils portent au loin ne s'ouvrira-t-il que pour mes amis? et ce passeport protecteur me vaudra-t-il toujours aide et secours? Suivant un certain signe secret, ne me fera-t-il pas regarder entre les deux yeux par un gendarme ou un maire, et consigner dans une tour de province? Ce n'est pas tout encore: ce passeport, sincère ou non, il faut l'avoir. J'ai réglé mes affaires, j'ai embrassé mes amis, je veux partir, mais il faut

1.

qu'un préfet ou des commis y consentent. Je me présente dans cette grande salle, où les voyageurs, placés sur de longues banquettes, montrent à la police leur front ovale ou haut, leurs yeux noirs ou bleus, leur nez aquilin ou épaté; je demande à être signalé. Avez-vous, me dit-on, un certificat de votre commissaire?... Sur ma réponse négative, on me renvoie, et je viens faire certifier au censeur qui préside aux mœurs du quartier qu'il est content de moi.

Avant de pouvoir pénétrer, j'entends plus d'une querelle scandaleuse; je parviens enfin jusqu'à la chaise curule, et, m'inclinant profondément, je déclare que je veux *circuler librement* et que j'ai besoin d'un passeport.

— Pour quelle destination, me dit le commissaire ?

— Pour l'étranger.

— Pour l'étranger ! reprend-il, et dans un moment tel que celui-ci ! (c'était en octobre dernier)..... Où allez-vous ?

— En Suisse.

— Quelles affaires vous y appellent ?

— Aucune.

— Aucune ! et vous prétendez que , sans motifs , M. le préfet vous permette de partir !

— S'il me plaît de voyager sans raisons , M. le préfet est-il chargé de raisonner pour moi ? D'ailleurs , le seul motif de voir du pays n'est-il pas suffisant ?

— C'est assez ; l'autorité verra ce qu'elle doit faire... vous reviendrez dans trois jours.

— Quoi ! dans trois jours ! et si je suis pressé de partir ! si mes dispositions sont faites ! si ma place est prise !

— Dans trois jours.

— Mais , de grâce , ai-je été déféré à M. le commissaire ? a-t-il quelque plainte sur mon compte.

— Aucune.

— Il est donc content de moi ? car ici les bons doivent être ceux qu'il ne connaît pas.

— Dans trois jours.

— J'écoute ce grave arrêt , prononcé avec l'inflexibilité du destin , et j'attends qu'il soit

décidé si, en passant le Jura, je n'interromprai pas le congrès de Vérone. Le terme expiré, je reviens. Monsieur, dis-je, avec la timidité d'un justiciable, les trois jours sont écoulés. On me regarde fixément comme pour se retracer un souvenir effacé par la multiplicité des affaires; après un moment de silence, il faut revenir, me dit-on.

— Cependant je n'avais été renvoyé qu'à trois jours.

— Il faut revenir.

— Les formalités ne sont-elles pas achevées?

— Non, Monsieur; vous ne les connaissez pas toutes. Alors, avec un air d'ennui, où se cache je ne sais quel plaisir d'être la plus sentie des autorités, on me montre le dossier d'un voyageur, et j'aperçois qu'il faut parfois des rapports *supplémentaires* sur *les qualités morales et politiques* des individus. Ignorant si j'avais l'honneur du rapport supplémentaire, et ne pouvant prévoir quand les commis de Monseigneur de l'intérieur et